Lettre d'informations aux locataires de la Résidence Le Saint-Amand

Mai 2023

édito



En mars 2022, j'ai rencontré les locataires du Clairbois pour évoquer les sinistres et les désordres techniques, qui avaient dégradé leur bâtiment.

VICHY Habitat a réalisé plusieurs évaluations techniques, afin d'arbitrer en faveur des meilleures actions.

Les dernières études ont démontré qu'il n'était pas raisonnable d'envisager une nouvelle réhabilitation du fait de la structure du bâtiment trop endommagée. La démolition du Clairbois a donc été actée.

Après une année d'accompagnement des locataires vers un nouveau logement, les bâtiments sont désormais tous inoccupés.

Les travaux peuvent désormais commencer.

Avec cette lettre, nous anticipons quelques unes de vos questions. Si d'autres persistent, n'hésitez pas à revenir vers VICHY Habitat.

Charlotte BENOIT 1^{er} adjoint au Maire de VICHY Président-Directeur général de VICHY Habitat

Résidence Le Clairbois

La démolition est programmée



La Résidence Le Clairbois, contruite en 1966, a été achetée en 1993 à la Ville de Vichy par la SEMIV (ex VICHY Habitat).

Une phase de travaux de réhabilitation avait alors été entreprise, pour rénover les 54 studios.

Initialement nommé « Les Célibataires », cet ensemble était alors composé de trois bâtiments A, B et C. En avril 2006, un incendie criminel détruit le bâtiment A. L'histoire continue de s'écrire au n° 26 rue de la Côte Saint-Amand avec de nouveaux projets pour demain.

Directeur de publication : Charlotte Benoit - Rédacteur en chef : Delphine Lasnier-Rigny Rédacteur- Maquette et mise en page : Paola Vocat - Crédit photos et illustrations : VICHY Habitat - Freepik Mai 2023 - Impression : VICHY Habitat

Le chantier de démolition du Clairbois s'échelonnera

du 05 juin au 28 juillet 2023

Vous: Pendant les trapourrais-je touvaux. jours me stationner dans la Résidence?

VICHY Habitat: Oui, l'accès à votre Résidence sera toujours possible.

En revanche, pour les besoins du chantier, quelques places seront momentanément mobilisées.

L'atout de votre Résidence est sa mitoyenneté avec un grand parking pour lequel de nombreuses places sont disponibles.

Vous : A quels types de dois-ie désagréments m'attendre pendant les travaux?

VICHY Habitat: C'est réellement à partir du 26 juin que vous serez les plus exposés au bruit. En effet, la grignoteuse et les équipes de démolition de l'entreprise Rougeron commenceront à démolir les 2 bâti-Les travaux ments. bruyants et gênants seront menés entre 8h et 18h.

Vos questions, nos réponses

En tant que voisins de la Résidence Le Clairbois, vous allez être aux premières loges des travaux. Pour faciliter votre cohabitation avec le chantier, nous répondons à quelques questions.

Il n'y aura pas de travaux les soirs et les week-ends. Un périmètre de sécurité sera déployé autour des bâtiments. Nous sommes bien conscients que l'intervention de la pelle grignoteuse avec son bras armé de cisailles suscitera la curiosité. Aussi, pour votre sécurité. nous vous demanderons de ne pas vous approcher du chantier et de bien surveiller vos enfants. Avec l'augmentation des engins roulants sur le site, nous appelons à une plus grande vigilance de la circulation : Veillez à rouler encore plus prudemment.

Vous: Pendant ces travaux, devons-nous nous attendre à des coupures d'eau ou d'électricité?

VICHY Habitat: Il est touiours difficile d'affirmer avec certitude l'absence de panne. Sachez que tout a été pensé pour rendre les entreprises autonomes énergie et en eau. Il ne devrait donc pas y avoir de

coupures sur vos réseaux. L'éclairage extérieur aussi pensé pour fonctionner mais ne devrait pas s'actionner en cette période de jours les plus longs de l'année.

Vous : Devrais-je évacuer mes déchets ménagers vers un autre site pendant les travaux?

VICHY Habitat: Non, ce ne sera pas nécessaire. La collecte de vos déchets ne devrait pas être pertubée.

Vous: Quel est le projet de VICHY Habitat après la démolition du Clairbois? VICHY Habitat: Une fois les bâtiments déconstruits. les materiaux triés et évacués, VICHY Habitat engazonnera les espaces. A l'horizon 2025, un nouveau projet devrait s'inscrire vers la construction d'une nouvelle Résidence composée de maisons de ville et de quelques logements collectifs. Les études techniques



VICHY Habitat

22 rue Jean Jaurès - 03200 Vichy 04.70.30.57.40

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h.





et financières sont

encore en cours.